

LE MERCREDI 7 AVRIL 2010

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la susdite commission scolaire tenue à la bibliothèque de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau, située au 378-A, rue Papineau, à Papineauville, le mercredi 7 avril 2010, à 20 h 15, à laquelle sont présents :

Claude Auger
Claude Benoît
Marc Carrière
Louis-Georges Desaulniers
Cécile Gauthier
René Langelier
Sylvain Léger
Dany Ouellet

Marc Beaulieu
Jacinthe Brière
Jacques D'Août
Jocelyn Fréchette
Alexandre Iracà
Jean-Marc Lavoie
Raymond Ménard

Absences

Carl G. Simpson

Michel Tardif

Les représentants du comité de parents :

Stéphane Mongeon

Luc Trottier

Formant quorum, sous la présidence de monsieur le commissaire Alexandre Iracà.

Sont également présents :

Maurice Groulx, directeur général
Jasmin Bellavance, secrétaire général

Le président déclare la séance ouverte.

Parole au président et nouvelles de la FCSQ

- . Expo-science régional à l'école secondaire Hormisdas-Gamelin : félicitations adressées aux participants.
- . Journée santé du 26 mars : une centaine d'employés ont assisté aux ateliers et conférences qui étaient offerts.
- . Gala des commissaires : 22 avril prochain, à 16 h.

Parole aux commissaires

Monsieur Claude Benoît

- . Appui à la tenue d'élections municipales et scolaires simultanées.

Madame Cécile Gauthier

- . Expo-sciences : félicitations adressées aux élèves participants et aux membres du comité organisateur.

Monsieur Jocelyn Fréchette

- . Expo-sciences : félicitations adressées aux élèves participants.

Monsieur Jacques D'Août

- . Expo-sciences : félicitations adressées aux récipiendaires.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 64 (2009-2010)

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Léger ;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

AMENDEMENT À LA PROPOSITION PRINCIPALE

1283

Monsieur le commissaire Jacques D'Août propose que le point 8 – *Modèle de répartition de la rémunération des membres du Conseil des commissaires au 1^{er} juillet 2010 – adoption* soit retiré de l'ordre du jour.

Monsieur le commissaire Marc Beaulieu demande le vote.

POUR : Claude Benoît, Jacques D'Août, Cécile Gauthier, Jean-Marc Lavoie

CONTRE : Claude Auger, Marc Beaulieu, Jacinthe Brière, Marc Carrière, Louis-Georges Desaulniers, Jocelyn Fréchette, Alexandre Iracà, René Langelier, Sylvain Léger, Raymond Ménard, Dany Ouellet

L'AMENDEMENT EST REJETÉ À LA MAJORITÉ

Demande de vote sur la proposition principale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 MARS 2010

RÉSOLUTION 65 (2009-2010)

Il est proposé par monsieur le commissaire Raymond Ménard ;

QUE le procès-verbal du Conseil des commissaires du 10 mars 2010 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Rapport des groupes de travail

Comité relatif aux affaires financières et matérielles par monsieur le commissaire Marc Beaulieu

- . Aménagement du terrain de football de l'école secondaire Hormisdas-Gamelin
- . Aménagement d'un emplacement pour les fumeurs sur le terrain avant de l'école secondaire Hormisdas-Gamelin
- . Appel d'offres relatif aux services de vérification externe
- . Politique relative à la répartition des ressources financières 2010-2011
- . Politique relative aux contributions financières exigibles des parents
- . Tableau de bord mensuel
- . Capacité d'accueil des établissements (report à la prochaine rencontre)
- . Travaux d'aménagement à l'école St-Laurent
- . Jeux du Québec

Comité consultatif du transport par monsieur le commissaire Marc Carrière :

- . Politique relative aux contributions financières exigibles des parents
- . Accommodements au transport

Comité exécutif par monsieur le commissaire Marc Carrière :

- . Calendrier des séances ordinaires pour l'année scolaire 2010-2011
- . Appui concernant l'aménagement d'un parc sportif à l'école Maria-Goretti, à Thurso

Comité des ressources humaines par monsieur le commissaire Jacques D'Août :

- . Gala des commissaires : candidature
- . Récipiendaires du Gala des commissaires

Comité de gouvernance et d'éthique par monsieur le commissaire Alexandre Iracà

- . Processus d'embauche d'une nouvelle direction générale

MODÈLE DE RÉPARTITION DE LA RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES – ADOPTION

RÉSOLUTION 66 (2009-2010)

Attendu les termes de l'article 179 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.I-13.3) ;

Attendu les termes du document ayant pour titre « Projet de modification de la rémunération des commissaires » déposé lors du comité de travail du 24 mars 2010 ;

1284

Attendu la recommandation des commissaires présents lors de ladite séance du comité de travail des commissaires ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Dany Ouellet ;

QUE la somme globale prévue pour la rémunération des commissaires soit répartie conformément au document *Répartition de la rémunération des membres du Conseil des commissaires* (Référence – Secrétariat général), et ce, à compter du 1^{er} juillet 2010 ;

Monsieur le commissaire Sylvain Léger demande le vote.

POUR : Claude Auger, Marc Beaulieu, Jacinthe Brière, Marc Carrière, Louis-Georges Desaulniers, Jocelyn Fréchette, Alexandre racà, René Langelier, Sylvain Léger, Dany Ouellet

CONTRE : Claude Benoît, Jacques D'Août, Cécile Gauthier, Jean-Marc Lavoie, Raymond Ménard

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

APPEL D'OFFRES CONCERNANT DES SERVICES DE VÉRIFICATION EXTERNE – ADJUDICATION

RÉSOLUTION 67 (2009-2010)

Attendu les dispositions de l'article 284 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chapitre 1-13.3) qui prévoit notamment que la Commission scolaire doit nommer un vérificateur externe afin de produire un rapport de vérification sur les opérations financières de la Commission scolaire;

Attendu l'appel d'offres sur invitation du 10 mars 2010 conformément à la Loi sur les contrats des organismes publics et ses règlements;

Attendu qu'il y a eu ouverture des soumissions le 29 mars 2010 et analyse de la conformité desdites soumissions ;

Attendu la recommandation du comité relatif aux affaires financières et matérielles lors de leur rencontre du 29 mars 2010;

Attendu la recommandation de la directrice du service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général ;

Il est proposé monsieur le commissaire Marc Beaulieu ;

QUE soit accepté la soumission du cabinet Lemire + Morin + Tremblay situé au 1839, rue St-Louis, Gatineau (Québec) J8T 4H3 au montant de 24 900 \$ excluant les taxes, pour le service de vérification externe de l'exercice financier 2009-2010 avec possibilité de reconduction annuelle pour une période de deux années supplémentaires.

Autre soumissionnaire	Montant excluant les taxes
Raymond Chabot Grant Thornton 400-15, Gamelin Gatineau (Québec) J8Y 1V4	35 595 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA TOITURE À L'ÉCOLE DU RUISSEAU, À GATINEAU – ADJUDICATION

RÉSOLUTION 68 (2009-2010)

Attendu l'appel d'offres sur invitation 2010MMB1023TT01 pour des travaux de réfection de la toiture à l'école du Ruisseau, à Gatineau;

1285

Attendu les offres reçues et ouvertes :

- Morin Isolation et toitures ltée..... 119 500.00 \$
55 Breadner, Gatineau (Québec) J8Y 2L7
- Les Toitures Marcel Raymond et fils inc. 162 487.00 \$
1880, chemin Pink, Gatineau (Québec) J9J 3N7

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, architecture + design s.n.c. d'octroyer le contrat à Morin Isolation et toitures ltée.;

Attendu que le financement de ce projet provient du MELS dans le cadre de l'allocation spécifique « Maintien de bâtiment » ;

Attendu la recommandation du comité relatif aux affaires financières et matérielles (CRAFM), lors de la rencontre du 29 mars 2010;

Attendu la recommandation de la directrice du service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jacques D'Août ;

QUE le contrat pour les travaux de réfection de la toiture de l'école du Ruisseau, à Gatineau, soit adjugé à la firme Morin Isolation et toitures ltée pour la somme de cent-dix-neuf-mille-cinq-cent dollars (119 500.00 \$).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ÉLECTIONS SCOLAIRES ET MUNICIPALES SIMULTANÉES – APPUI À LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

RÉSOLUTION 69 (2009-2010)

Attendu que le Directeur général des élections du Québec a déposé, le 17 mars 2010, un rapport sur les modifications proposées à la Loi sur les élections scolaires dans lequel il propose au gouvernement cinq scénarios confirmant la faisabilité de la tenue simultanée des élections scolaires et municipales, et ce, dès 2013;

Attendu que les taux de participation aux élections des divers paliers de gouvernement et particulièrement celui des élections municipales et scolaires sont à la baisse;

Attendu le devoir que les différents paliers gouvernementaux ont d'innover et de proposer de nouvelles façons de faire pour favoriser l'expression de la démocratie;

Attendu que la simultanité des élections scolaires et municipales existe déjà dans plusieurs provinces canadiennes, notamment en Ontario et au Nouveau-Brunswick, depuis plusieurs années, et ce, avec succès;

Attendu que le Directeur général des élections du Québec confirme lui-même dans son rapport que plusieurs des scénarios proposés pourraient augmenter la participation populaire aux élections scolaires du fait que l'électeur n'aurait à se déplacer qu'une seule fois;

Attendu qu'un récent sondage Léger Marketing révèle que 87 % des répondants se disent favorables à la tenue simultanée des élections scolaires et municipales et que 82 % des répondants ont mentionné que cette simultanité les inciterait davantage à aller voter;

Attendu que plusieurs élus municipaux ont indiqué publiquement leur appui aux élections scolaires et municipales simultanées;

Attendu la demande de la FCSQ de reporter les élections scolaires de 2011 pour tenir des élections scolaires en même temps que les élections municipales de 2013;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jocelyn Fréchette ;

1286

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées appuie la demande de la Fédération des commissions scolaires du Québec et demande au gouvernement du Québec de prendre une décision rapidement en faveur de la tenue des élections scolaires et municipales simultanées dès 2013 et de mettre en place les dispositions nécessaires permettant aux municipalités et aux commissions scolaires de bien préparer cette élection;

QUE soit transmise une copie de cette résolution à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, au député de la circonscription de Papineau, aux maires des 26 municipalités du territoire de la CSCV, au président de l'UMQ, au président de la FQM et à la présidente de la FCSQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Questions relatives à la séance

Monsieur Yves Soucy, journaliste *Le Droit*

. Sélection d'une nouvelle direction générale : nombre de candidatures reçues.

Monsieur Raymond Ménard

. Tableau provisoire des inscriptions pour l'année scolaire 2010-2011.

Monsieur Jacques D'Août

. Emplois disponibles à la CSCV.

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 70 (2009-2010)

Il est proposé par monsieur le commissaire René Langelier;

QUE la séance du Conseil des commissaires soit ajournée au mercredi 21 avril 2010, à 20 heures, à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 21 h 25.

Alexandre Iracà,
Président du conseil des commissaires

Jasmin Bellavance,
Secrétaire général